

{FinTech} Payname lève 5M€ pour devenir la première banque en ligne collaborative.



La startup [Payname](#) lève plus de 5 millions d'euros principalement auprès du nouveau **fond MAIF Avenir** (4M€). Ce fond a pour ambition de faciliter et de développer les interactions entre la Mutuelle et les startups parties prenantes de l'économie collaborative. Le groupe **La Dépêche du Midi** (4ème groupe de presse régionale), la **BPI** ainsi que la **région Midi-Pyrénées** parient également sur la jeune pousse Toulousaine.

Il faut dire qu'en seulement deux ans la startup, à la croisée de la **banque**, du **paiement en ligne** et de la **consommation collaborative**, a connu une croissance fulgurante :

- 3 levées de fonds (300K€, 300K€, et 5M€),
- 1 agrément bancaire délivré par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
- 1 site de paiement qui compte des milliers de transactions chaque jour
- 2 produits pour les associations, les professionnels, e-commerçants et places de marché
- 25 collaborateurs engagés et impliqués
- 1 Campus connecté et intégré à l'environnement local attendu au printemps 2016

Des chiffres révélateurs d'une ambition très forte assumée par son fondateur **Éric Charpentier** qui voit Payname se positionner, dans les trois ans, comme une **banque en ligne collaborative** permettant à ses utilisateurs de **reprendre le contrôle de leur argent** : *"nous ne gagnons pas d'argent sur l'argent de nos utilisateurs, mais sur les services que nous pouvons leur rendre"*.



La MAIF rend visite à l'équipe Payname
De gauche à droite : **Éric Charpentier**, **Anne Dempuré**, **Nicolas Siegler**, **Élisabeth Raust**

Pourquoi un assureur et non une banque comme pour la plupart des FinTechs ?

Aujourd'hui, les banques traditionnelles de détail deviennent les fournisseurs de l'infrastructure bancaire tandis que les solutions alternatives telles que Payname offrent les services. La startup est également engagée dans le **respect de la réglementation bancaire** mais, à l'inverse des banques de détail, elle s'efforce constamment à placer l'utilisateur et son argent au centre de ses préoccupations, à répondre aux nouveaux usages collaboratifs et à développer des outils technologiques qui **facilitent l'usage et améliorent l'expérience utilisateur**.

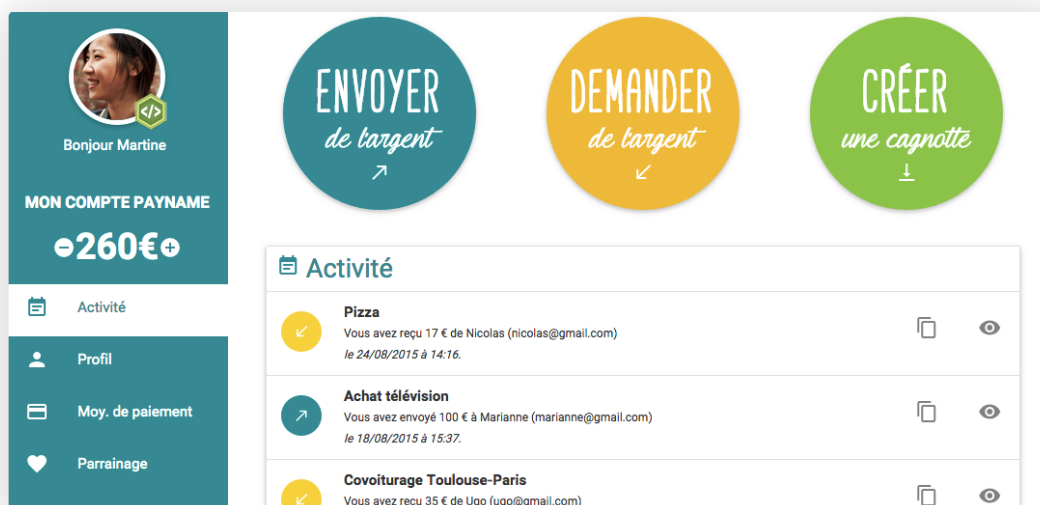
Éric Charpentier tient à l'indépendance du projet : *"le rapprochement avec la MAIF s'est fait naturellement car nous partageons les mêmes valeurs et la même vision à long terme. Nous avons choisi de ne pas associer d'acteurs bancaires dans la capitalisation pour éviter d'être l'alibi innovation des banques"*.

Payname veut changer la banque !

La startup a été sélectionnée pour le prix Innovation Revue Banque parmi 10 projets innovants dans les secteurs de la Banque, de l'Assurance et de la Finance. Remise des prix au workshop «La révolution digitale», organisé par Revue Banque, le 22/09 à Paris.

Dépassons les limites de la banque !

Payname.fr est **la seule plateforme en ligne qui permet de réaliser tous ses paiements de pair-à-pair** (cagnotte, remboursement, service à la personne, loyer...) avec des avantages associés que les banques ne savent pas gérer. L'utilisateur choisi d'utiliser le solde de son compte Payname, ou bien un des moyens de paiement qu'il a enregistré auparavant, pour réaliser tout type de paiement sécurisé, sans passer par une banque.



Aperçu de la nouvelle interface de payname.fr

La valeur ajoutée ? Payname permet, gratuitement, de stocker son argent en toute sécurité, de payer en ligne, d'envoyer et de collecter de l'argent en intégrant des avantages associés comme, par exemple, le suivi de colis à la suite d'un achat sur un site d'annonce ou bien encore le paiement en trois fois sans frais.

D'une part, l'objectif de la FinTech sera de **démocratiser la banque collaborative**, à la fois à travers le concept du [cobanking](#) et en allant encore plus loin, en matière de mise en relation et d'accompagnement de ses membres (plusieurs milliers de nouveaux inscrits chaque mois). D'autre part, la prochaine étape clé consistera à **accélérer la commercialisation des produits à destination des professionnels** (API et page de paiement) pour pérenniser son modèle économique.

La confiance au coeur du cobanking.

Le confort d'utilisation, la qualité des services, l'écoute, l'assistance des membres, les garanties et la **sécurité** sont autant de facteurs qui participent à créer la confiance. Ce partenariat avec la MAIF laisse entrevoir des perspectives prometteuses quant à la mise en place de solutions qui imposeront Payname comme **le tiers de confiance incontournable pour les paiements de pair-à-pair ou inter-médiés**. Christian Cortes, président de MAIF Avenir, persiste et signe : *"on sait accorder et générer de la confiance, c'est essentiel dans le domaine de l'économie peer-to-peer"*.

Payname **pionière du cobanking**, entend bien donner les clés de ces nouveaux usages collaboratifs à ses utilisateurs à travers [la revue du cobanking](#), les [cafés du cobanking](#) et l'organisation de nombreux événements à destination du grand public.

L'obtention de l'agrément bancaire en un temps record.

La startup a tout d'une grande et peut désormais développer son activité avec son nouvel agrément "[Établissement de paiement](#)" délivré par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : du jamais vu en province pour une FinTech s'ouvrant au grand public. Délivrés au compte-gouttes, ces rares agréments offrent un nouvel espace aux FinTechs qui font le choix d'internaliser le métier de la banque. *"Et même si la facilité est d'aller chercher un agrément au Luxembourg, nous avons choisi la France pour la transparence et la sécurité des utilisateurs"* précise Éric Charpentier.

Contact Presse

Laëtitia Geneyton, Responsable communication
laetitia@payname.fr
06 67 75 35 49

[Payname.fr](#)  [Twitter](#)  [facebook](#)